



Commune de CUVAT  
Mairie  
1, place de l'Eglise  
74350 CUVAT

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## Séance du 13 janvier 2025

Le 13 janvier 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 06 janvier 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

<b>Conseillers élus en fonction</b>	<b>15</b>
-------------------------------------	-----------

<b>Présents à l'ouverture de séance</b>	<b>11</b>
---	-----------

↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL

↳ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON

↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI, Aurélie HERPE

<b>Absent excusé avec procuration</b>	<b>01</b>
---------------------------------------	-----------

↳ Philippe CLERJON donne procuration à François RIGNOT

<b>Absente</b>	<b>01</b>
----------------	-----------

↳ Jessica DA COSTA

**Quorum** : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

*(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)*

Le quorum est atteint avec 11 présents au moment de l'ouverture de la séance.

### Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 02 décembre 2024
- Procès-verbal d'installation d'une nouvelle Conseillère Municipale suite à une démission
- Délibérations :
  - \* n° 2025/01/01 : Affaires Générales – Modification de la composition des Commissions Communales
  - \* n° 2025/01/02 : Affaires Générales – Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
  - \* n° 2025/01/03 : Affaires Générales – Approbation de l'avenant n° 2 à la convention pour le déneigement de la cour de l'Ecole à passer avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES
  - \* n° 2025/01/04 : Affaires Générales – Approbation du contrat de contrôle et maintenance des aires de jeux et équipements sportifs à passer avec la Société ECOGOM
  - \* n° 2025/01/05 : Finances – Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025
  - \* n° 2025/01/06 : Finances – Etude de faisabilité de la géothermie dans le cadre du projet de réhabilitation/extension de la Mairie – Approbation du plan de financement proposé par le SYANE (Syndicat des Energies et du Numérique de Haute-Savoie)
  - \* n° 2025/01/07 : Urbanisme – Avis simple sur le projet de S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin Annécien arrêté le 02 octobre 2024
  - \* n° 2025/01/08 : Urbanisme – Avis sur le projet de PLUI HMB (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) du Grand Annecy arrêté le 19 décembre 2024
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

**Secrétaire de séance** : Jacques COESNON.

<b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2024</b>
---

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 02 décembre 2024.

## PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE SUITE À UNE DÉMISSION

Madame la Maire informe les Membres du Conseil Municipal que Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS a présenté, par courrier en date du 06 janvier 2025, sa démission de son mandat de Conseillère Municipale.

Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a été informé de cette démission, en application de l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code Electoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Aurélie HERPE est donc appelée à remplacer Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS au sein du Conseil Municipal.

En conséquence, compte-tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et, conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Madame Aurélie HERPE est installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Le Conseil Municipal prend donc acte de l'installation de Madame Aurélie HERPE en qualité de Conseillère Municipale.

Arrivée de Messieurs Henri MASSON et François RIGNOT à 20h07.

### Présents pour l'examen des délibérations

13

↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL

↳ Les Adjoints au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON

↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI, Aurélie HERPE

## DÉLIBÉRATIONS

**N° 2025/01/01** : Affaires Générales – Modification de la composition des Commissions Communales

**N° 2025/01/02** : Affaires Générales – Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

**N° 2025/01/03** : Affaires Générales – Approbation de l'avenant n° 2 à la convention pour le déneigement de la cour de l'Ecole à passer avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES

**N° 2025/01/04** : Affaires Générales – Approbation du contrat de contrôle et maintenance des aires de jeux et équipements sportifs à passer avec la Société ECOGOM

**N° 2025/01/05** : Finances – Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

**N° 2025/01/06** : Finances – Etude de faisabilité de la géothermie dans le cadre du projet de réhabilitation/extension de la Mairie – Approbation du plan de financement proposé par le SYANE (Syndicat des Energies et du Numérique de Haute-Savoie)

**N° 2025/01/07** : Urbanisme – Avis simple sur le projet de S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin Annécien arrêté le 02 octobre 2024

**Question** : Monsieur François RIGNOT souhaite que le S.Co.T. vienne présenter le projet aux élus.  
Madame la Maire indique que des réunions publiques ont eu lieu, dont deux à VILLY-le-PELLOUX où elle était présente et qu'un document de synthèse des échanges fait partie des pièces du projet du S.Co.T.

**N° 2025/01/08** : Urbanisme – Avis sur le projet de PLUI HMB (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique) du Grand Annecy arrêté le 19 décembre 2024

**Question** : Monsieur François RIGNOT souhaite que le S.Co.T. soit interrogé sur le STECAL proposé en limite de territoire et sa cohérence avec le S.Co.T.  
Madame la Maire indique qu'un courriel sera adressé au Président du S.Co.T.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### **1°/ Commission « Communication »**

*Présenté par Madame la Maire*

Le bulletin est chez l'imprimeur.

*La prochaine réunion aura lieu le 14 janvier 2025 à 14 heures.*

### **2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

*Présenté par Madame la Maire*

La Commission s'est réunie le 28 novembre 2024 et a traité des points suivants :

#### **2.1. Etude sécurité routière (Route de Proméry)**

Le nouveau point est réalisé avec le cabinet en charge de l'étude.

Toutes les informations et propositions des riverains sont transmises à ce dernier.

#### **2.2. Schéma Directeur Cyclable CCPC (Voie verte Route de Burgaz/Route des Caves)**

A la suite de la réunion du 27 novembre dernier, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc et la CCPC vont travailler sur les problématiques foncières inhérentes au projet et consulter les collectivités publiques liées au projet : Département et Région (transports scolaires).

#### **2.3. Divers**

##### **2.3.1. Commodat**

Un nouvel appel à candidature a été lancé.

##### **2.3.2. Vidéoprotection**

Le prochain rendez-vous avec la Gendarmerie était prévu le 07 janvier 2025. A la demande de cette dernière, celui-ci a été décalé au 21 janvier 2025.

*La prochaine réunion aura lieu le 14 janvier 2025 à 9 heures.*

### **3°/ Commission « Finances »**

*La prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2025 à 9 heures et portera sur le volet « subventions » du Budget 2025.*

### **4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »**

*Présenté par Madame Sandrine REBELLE*

Deux postes sont à pourvoir aux Services Périscolaires.

### **5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie les 06 décembre 2024 et 10 janvier 2025 et a traité les dossiers suivants :

#### **5.1. Urbanisme**

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses »

#### **5.2. Informations**

##### **Etude du périmètre du Chef-lieu**

La réunion du 10 décembre 2024 avec le Cabinet EPODE a permis de présenter le point d'avancement de l'étude à la DDT (Direction Départementale des Territoires) et au S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) et de recueillir leurs avis et remarques.

### 5.3. Divers

#### 5.3.1. Eclairage public

- \* Route des Caves (en face du bâtiment périscolaire)

Les travaux ont été terminés le 09 décembre 2024.

- \* Abribus des Lavorel

Le luminaire est en cours d'installation.

#### 5.3.2. Borne de recharge électrique

La borne a été installée et le bureau de contrôle est passé le 23 décembre dernier.

Les prochaines opérations seront les suivantes :

- \* réception de l'attestation de conformité électrique (2 semaines de délai en moyenne à compter du 26 décembre 2024) ;
- \* mise en service programmée avec Energies et Services de SEYSSEL (ESS) au plus tard fin janvier mi-février 2025.

*La date de la prochaine réunion sera fixée en fonction de la réception de nouveaux dossiers.*

## 6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

*Présenté par Monsieur Jacques COESNON*

La Commission s'est réunie le 19 décembre 2024 et a traité les dossiers suivants :

### 6.1. Food-Truck

Lors du rendez-vous avec la commerçante qui a fait une demande d'installation, celle-ci a annoncé être en mesure de pouvoir démarrer son activité sur CUVAT lors du premier trimestre 2025.

### 6.2. Salle Polyvalente

#### 6.2.1. Nuisances sonores

Il est envisagé l'installation d'un limiteur de son.

Deux devis, avec des montants similaires, ont déjà été reçus.

Le Directeur de l'Entreprise GBM Electricité est venu présenter le matériel et expliquer son fonctionnement lors de la réunion de la Commission.

#### 6.2.2. Locations 2025

- \* 7 demandes sont d'ores et déjà confirmées ;
- \* 7 demandes sont en attente de confirmation.

### 6.3. Projet « Pumptrack »

Un appel d'offres, accompagné d'un cahier des charges, a été publié. Les soumissions des entreprises étaient attendues pour le 06 janvier 2025.

Les propositions commerciales seront étudiées par les membres de la Commission lors de la prochaine réunion.

*La prochaine réunion aura lieu le 04 février 2025 à 18 heures.*

## INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

## 1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 28 janvier 2025.*

## 2°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

- \* par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;
- \* par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

### 2.1. Permis de Construire

- \* Dossier BRIVE-LEVILION Michèle pour construction d'une annexe à la maison principale avec démolition de l'annexe existante  
parcelles cadastrées section A n° 4033-4035-4038 – 154, route du Murgier  
→ *rejet tacite pour incomplétude*
- \* Dossier COURTADE Cécile pour construction d'une maison individuelle passive  
parcelles cadastrées section A n° 3419-3435 – 782, route de Burgaz  
→ *rejet tacite pour incomplétude*

### 2.2. Permis de Construire (Transfert)

- \* Dossier SCI MLJ, représentée par SADDIK Kalid, transféré à BUCCI Luigi  
parcelles cadastrées section A n° 3073-3075 – 799, route de Proméry  
→ *accord le 10/12/2024*

### 2.3. Permis de Construire Modificatif

- \* Dossier SNC-IPR1 pour modification de la toiture (Bâtiment A), ajout d'une ouverture au RDC de la façade Ouest (Bâtiment A), ajout de deux places de stationnement en sous-sol et modification des aménagements extérieurs (bacs potagers, cheminements, aire OM et cuves de gaz)  
parcelle cadastrée section A n° 3851 – Route de Burgaz  
→ *rejet tacite pour incomplétude*

### 2.4. Déclarations Préalables

- \* Dossier FERRARI Didier pour installation de vingt-deux panneaux solaires  
parcelle cadastrée section A n° 2341 – 50, route de Mandallaz  
→ *sans opposition le 12/12/2024*
- \* Dossier Société E-LAKE, représentée par BOURALY Thomas, pour installation de six panneaux photovoltaïques  
parcelle cadastrée section A n° 2663 – 95, chemin des Crêts des Crêts  
→ *sans opposition le 12/12/2024*
- \* Dossier MALSAGOV Deni, représentant DM ECOWATT, pour installation de quatorze panneaux photovoltaïques  
parcelle cadastrée section A n° 3161 – 75, chemin des Ecoliers  
→ *sans opposition le 12/12/2024*
- \* Dossier BOUCHET Laurent pour pose d'un portail et d'une clôture avec muret  
parcelles cadastrées section A n° 2147-2457-2460-2464 – 604, route de Cluchina  
→ *sans opposition le 07/01/2025*

### 2.5. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Trois visites ont eu lieu le 06 décembre 2024.  
Quatre autres auront lieu le 13 janvier 2025.

## 3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.  
Aucun rendez-vous durant le mois de décembre 2024.

## 4°/ Vie de la Commune

La population communale au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, s'élève à 1.673 habitants.

## 5°/ Finances

Le montant de la Compensation Financière Genevoise, dite « Fonds Genevois », s'élève à la somme de 317.364 euros pour l'année 2024.

## 6°/ Ressources Humaines

Un nouvel agent a été recruté. Il sera affecté aux Services Techniques et remplacera l'agent actuellement en poste à son départ en retraite.

## 7°/ Circulation

Suite à la modification des sens de circulation Route de Proméry, il a été constaté, de la part des riverains, un flux de circulation plus important Route du Murgier.  
De ce fait, une étude est en cours, prise en charge par l'Agence Nationale de la Cohérence des Territoires (ANCT).  
Un premier retour doit avoir lieu dans la seconde quinzaine du mois de février prochain.

## 8°/ Aire familiale des gens du voyage de la Commune de FILLIÈRE

Madame la Maire indique qu'elle a découvert le projet du Grand Annecy d'une aire familiale, située dans le périmètre de l'ancienne zone des Voisins, à la suite d'un article de presse.  
Plusieurs sollicitations orales et écrites ont été faites auprès du Grand Annecy.  
Lecture est faite de la réponse obtenue à la suite de l'envoi d'un courrier de Madame la Maire.  
De nombreuses questions restant sans réponse, Madame la Maire propose de solliciter, à nouveau, le Grand Annecy, afin d'obtenir un rendez-vous et des réponses précises aux interrogations des élus.

## 9°/ Spectacle de magie du 11 janvier 2025

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui a organisé cette manifestation.

## 10°/ Vœux du Maire

La cérémonie aura lieu le 24 janvier 2025 à 18 heures dans la Salle Polyvalente.

## QUESTIONS DIVERSES

- 1°/ Monsieur Henri MASSON interroge sur l'absence de mention du projet de la Mairie et de la Route de Proméry lors des réunions de la Commission « Urbanisme ».  
Monsieur Didier TERRIER indique que le projet de la Mairie a déjà été étudié durant plusieurs mois par la Commission « Urbanisme » et que celui de la Route de Proméry est porté par la Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière ».  
Madame la Maire indique que le projet de la Mairie est en phase d'étude de projet définitif par la maîtrise d'œuvre.
- 2°/ Monsieur Henri MASSON indique avoir effectué un comptage des voitures qui passaient Route du Murgier.  
Madame la Maire indique que ces chiffres seront transmis au cabinet d'études en charge du dossier.
- 3°/ Monsieur François RIGNOT interpelle Madame la Maire sur l'article du Dauphiné Libéré relatif au le projet de Centre de Loisirs d'ALLONZIER-la-CAILLE et celui de garde champêtre mutualisé.  
Madame la Maire indique que, suite à la décision unilatérale de la Commune de CRUSEILLES de mettre fin au conventionnement avec notre Commune permettant aux enfants de CUVAT de bénéficier de leur Centre de Loisirs, il est apparu nécessaire de trouver une alternative.  
Madame la Maire travaille donc avec la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE pour que les enfants de CUVAT aient accès à son futur Centre de Loisirs, dès que celui-ci sera ouvert. Une convention sera signée comme c'était le cas auparavant avec CRUSEILLES.  
Concernant le projet du garde-champêtre, Madame la Maire indique que, conformément aux précédents échanges, le projet d'une présence complémentaire, aux effectifs de la Gendarmerie, est toujours à l'étude.  
Elle rappelle :  
- qu'un projet de police communautaire avait été étudié mais rejeté par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES en début de mandat ;  
- qu'un projet de police pluri-communale avec les Communes de FILLIÈRE, ALLONZIER-la-CAILLE et VILLY-le-PELLOUX avait été étudié mais rejeté par la population de FILLIÈRE.  
Madame la Maire travaille désormais sur un projet d'un garde champêtre ou d'un policier municipal porté par la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE et mutualisé avec trois Communes : CUVAT, VILLY-le-PELLOUX et CERCIER.  
Son financement sera présenté lors du vote du Budget Primitif 2025.
- 4°/ Monsieur François RIGNOT interpelle Madame la Maire sur le local acheté dans le bâtiment ICADE, Route de Burgaz.  
Madame la Maire indique avoir étudié la faisabilité d'installer un ou des médecins dans celui-ci.  
Des échanges ont eu lieu avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Conseil de l'Ordre des Médecins. En l'absence de candidat, un nouvel appel à projet va donc être lancé.
- 5°/ Monsieur François RIGNOT indique que l'éclairage extérieur de la Salle Polyvalente dysfonctionne.  
Madame la Maire indique qu'un contrôle va être effectué.
- 6°/ Monsieur Henri MASSON souhaite savoir si les remarques sur le PV du dernier Conseil Municipal, qu'il avait formulées par courriel à l'ensemble des élus, ont été prises en compte en début de séance.  
Madame la Maire indique qu'un vote a été effectué et que les membres présents ont approuvé le PV en l'état.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 10 février 2025 à 20 heures**

Séance levée à 22 heures.

**LA MAIRE**  
**Julie MONTCOUQUIOL**



**LE SECRÉTAIRE**  
**Jacques COESNON**